



## LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE VOL LIBRE

La ligue Auvergne Rhône-Alpes de vol libre en partenariat avec le centre de formation aux métiers de la montagne situé à Thônes en Haute-Savoie, initie un projet de bi qualification axé sur les métiers de l'environnement et les disciplines du vol libre.

Ce projet consistera à préparer les élèves au test d'entrée du diplôme d'Etat de vol libre option parapente sur une période de trois ans.

Les élèves concernés seront inscrits sur la filière du baccalauréat STAV (Sciences et Technologie de l'Agronomie et du Vivant) dont la scolarité est aménagée en trois années après la seconde afin de leur permettre de se préparer à plusieurs qualifications professionnelles.

Comme vous pourrez le lire en allant sur le site de l'école, les élèves préparent également sur cette période de trois années, une qualification professionnelle liée aux métiers du ski.

-----

En ce qui concerne la pratique du vol libre, le cursus sera aménagé de la façon suivante :

### 1<sup>ère</sup> année

12 jours de pratique répartis dans l'année et deux stages de cinq jours.

Objectif : Obtention du brevet de pilote en parapente.

### 2<sup>ème</sup> année

12 à 14 jours de pratique répartis dans l'année et trois stages de 5 jours.

Objectif : Obtention du brevet de pilote confirmé.

### 3<sup>ème</sup> année

9 à 10 jours de pratique répartis dans l'année et trois stages de 5 jours.

Objectifs : Début de la compétition et préparation au test d'entrée du DEJEPS Vol Libre option parapente. Découverte du deltaplane sur un stage de 5 jours.

-----

Ce cursus scolaire va donc permettre aux élèves de passer un baccalauréat STAV et de se préparer aux tests d'entrée des diplômes professionnels du ski et du parapente.

En ce qui concerne le parapente, il n'est pas demandé aux élèves de posséder une expérience dans ce domaine. Un niveau débutant pourra être accepté. Toutefois, dans le cadre des sélections, nous pourrions être amenés à privilégier des élèves qui posséderaient déjà une expérience dans le vol libre.

Pendant la scolarité, l'ensemble du matériel sera fourni aux élèves. Il n'est donc pas nécessaire d'envisager l'achat d'un équipement.

Les élèves devront prendre obligatoirement une licence sportive auprès de la Fédération Française de Vol Libre.

Toutes les séances seront encadrées par des moniteurs professionnels d'une école de la Fédération.

Si le cursus définit un certain nombre d'objectifs sportifs, il faut savoir que les enseignants s'adapteront en priorité au développement de l'élève et à son rythme de progression.

-----  
Vous pourrez trouver tous les renseignements nécessaires à l'inscription en vous rendant sur le site du CFMM de Thônes au lien suivant : [www.cfmm.fr](http://www.cfmm.fr)

La page d'accueil vous donnera toutes les informations sur l'établissement et les cursus scolaires existants.

Pour avoir des renseignements sur la filière STAV qui sera la seule à être compatible avec la bi qualification vol libre, aller dans le chapitre « formation initiale » puis sur la page « Bac technologique STAV ». Vous trouverez toutes les informations sur le cursus scolaire et aussi la fiche d'inscription (Ce dossier est également joint à ce mail).


Ne soyez pas étonnés de ne pas trouver la filière « vol libre » dans le chapitre consacré aux métiers de la montagne. S'agissant d'un nouveau cursus, les pages du site web du CFMM ne seront mises à jour que dans quelques semaines.

Afin de favoriser un apprentissage de qualité, les sections vol libre seront composées d'un nombre limité d'élèves. Il n'y aura donc chaque année que 5 à 7 places réservées pour ce cursus spécifique.

Nous espérons que ce nouveau projet permettra à ces futurs jeunes pilotes de trouver une solution pour allier un cursus scolaire innovant avec leur passion du vol libre.

Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et souhaitons sincèrement que ce nouveau projet réponde aux attentes d'un nombre important de jeunes licenciés.

Le président de la ligue AuRA de vol libre      Jean-Yves Gardon



-----

Personne à contacter au CFMM

Vincent Valla (Coordinateur du projet au CFMM) au 04 50 02 97 32 ou [vincent.valla@mfr.asso.fr](mailto:vincent.valla@mfr.asso.fr)

Personnes à contacter à la FFVL

Jean-Marc Arduin (cadre technique de la FFVL) au 06 44 21 27 82 ou [jm.arduin@ffvl.fr](mailto:jm.arduin@ffvl.fr)

Frédéric Escriba (Cadre technique de la FFVL) au 06 15 39 64 54 ou [f.escriba@ffvl.fr](mailto:f.escriba@ffvl.fr)